

## Corail : protection sans frontières

Des grottes artificielles favorisant le développement du corail, semblables à celles immergées en Principauté, livrées en Tunisie par l'Association monégasque pour la protection de la nature

**C**orail : protection sans frontières

Des grottes artificielles favorisant le développement du corail, semblables à celles immergées en Principauté, livrées en Tunisie par l'Association monégasque pour la protection de la nature

Entre décembre 1988 et fin décembre 1998, l'Association monégasque pour la protection de la nature (A.M.P.N.) a mené, dans les eaux territoriales de la Principauté, un programme de culture contrôlée de corail rouge de Méditerranée dans des grottes artificielles spécialement conçues à cet effet.

Cette étude, qui a constitué une véritable aventure, avait pour objectif de rechercher s'il était possible par bouturage de transférer des colonies de corail sur un substrat approprié à l'intérieur de grottes artificielles en reproduisant les conditions de vie et de développement dans son milieu naturel.

Elle a permis de confirmer la survie du corail, son développement à l'intérieur des grottes et sa reproduction sexuée. L'objectif recherché était d'essayer de mettre au point une méthode permettant à terme de recoloniser des zones appauvries en corail par suite de prélèvements intensifs et de produire à plus long terme du corail à vocation commerciale. Les résultats obtenus ont été tout à fait positifs même s'ils sont perfectibles.

Tant et si bien que la Tunisie a souhaité mener une expérience similaire, ses fonds étant victimes de pilliers de corail.

L'A.M.P.N. a fait construire par la société Ezaplast quatre grottes artificielles en fibre de verre et résine polyester qui viennent d'être livrées à l'Institut national des sciences et technologies de la mer à Salambo en Tunisie. Il en assurera le montage avec le concours d'un technicien de l'A.M.P.N., M. Gilbert Innocenti.

Manifestation officielle demain en Tunisie

La remise officielle de ces grottes se déroulera demain en présence du consul général de Monaco à Tunis, M. Ben Said.

Dès l'été prochain, les dispositifs d'ancrage prévus à l'intérieur des grottes recevront les boutures de corail pour retourner ensuite dans leur milieu naturel où ces grottes seront immergées.

Ce projet, financé par le gouvernement princier, constitue un exemple concret de collaboration scientifique par-delà les rivages de la Méditerranée. « C'est une manière aussi pour l'A.M.P.N. de rendre hommage au prince Albert 1er, au moment où l'on célèbre les 150 ans de sa naissance » ajoute son président M. Debernardi.

Les responsables scientifiques de ce programme, membres du conseil d'administration de l'A.M.P.N. sont : le Dr Nadia Ounais, directeur de l'aquarium du Musée océanographique, Pierre Gilles, Thierry Thévenin, le Pr Denis Allemand, le Dr Christine Ferrier Pagès, chercheur au Centre scientifique de Monaco, Eugène Debernardi, président de l'AMPN et M. Georges Meozzi, dessinateur, projeteur, maquettiste.

Une des grottes immergées en 1993 à 39 mètres de profondeur au pied du Loews. Ce sont des structures voisines qui ont été envoyées en Tunisie.

Le corail rouge est en voie de disparition dans les zones peu profondes de Méditerranée.